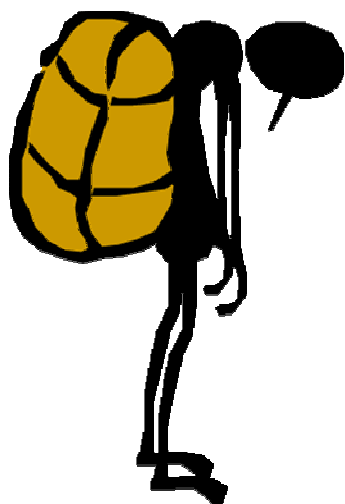




**Conseil local du collège Pablo
Picasso à Frouzins**

**1, place de l'Hôtel de Ville
31270 Frouzins**



Pour l'allègement du poids des cartables



Etude réalisée au cours du 3^{ème} trimestre 2005

Adresse de messagerie : fcpecollege.frouzins@free.fr

Le poids des cartables ...

La circulaire d'octobre 1995 définit le poids du cartable qui ne devrait pas représenter plus de 10% du poids de l'élève, c'est donc avec cet objectif que nous travaillerons. Plus récemment en Août 97 la lettre du Ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, Mme Ségolène Royal, énonce un certain nombre de recommandations à l'attention des Principaux

Le poids des cartables reste une préoccupation prégnante des parents des enfants du collège.

La FCPE a souhaité mobiliser ses membres afin de prendre la réelle mesure du problème et apporter des solutions de consensus et de responsabilités mutuelles en concertation avec l'équipe administrative et enseignante du collège Pablo Picasso.

Au cours du 3ème trimestre 2005, plusieurs actions ont été menées :

- Par classe, **le recensement des livres et fournitures** demandés et utilisés par les élèves : chaque parent délégué FCPE a réalisé ce travail pour la classe de son enfant. Un questionnaire avait été remis à chacun des délégués dans ce but, demandant notamment des précisions quant à l'organisation effective ou non des binômes, le taux d'utilisation des cahiers à fin avril.

Un **conseil pédagogique** s'est réuni le 24 mai, animé par Mme Berquet, professeur de français, autour du thème « la liste des fournitures ». Un ou deux représentants de chaque matière étant présents, les débats sur la base des constats de la FCPE, ont permis d'envisager des modifications pour la rentrée 2005-2006.

- Une quinzaine de membres de l'Association, après accord de la Mme Lombardo, Proviseur du collège, et épaulés par Mme Talfumier, Conseillère Principale d'éducation, se sont relayés chaque matin de la semaine du 23 au 27 mai 2005 (hors mercredi), pour effectuer 1590 **relevés de poids de cartables**, qui concernent 550 demi-pensionnaires de l'ensemble des classes du collège.

Chacun de ces points fait l'objet d'un développement dans les pages suivantes

I - Le recensement des livres et fournitures par classe

A - Les fournitures

a) Etat des lieux

Fournitures relevées sur la liste au titre de l'année 2004/2005	Poids par rapport à la liste de fournitures actuelle	Autre solution	Poids correspondant	Gain
Cahier 24 * 32 - 96 pages	De 280 à 375 g	Cahier 21 * 29,7 - 96 pages	225 g	Au moins 55g
Grand cahier 21 * 29,7 - 192 pages	850 g	Grand cahier 21 * 29,7 - 96 pages	225 g	625 g
Porte vues 80 pages	250 g	Porte vues 40 pages		
Petit cahier 96 pages	130 g	Petit cahier 48 pages	90 g	40 g
Cahier Travaux pratiques 24 * 32 80 pages	420 g	Pochette CANSON	185 g	235 g
Grand classeur cartonné vide	425 g	Grand classeur plastique	150 g	275 g

Poids moyen d'un cartable à vide : 1 à 2kg

Poids moyen d'un cartable + carnet de correspondance + cahier textes + trousse = 1,5 à 2,6 kg

La pesée comparative de ces quelques fournitures scolaires de papeterie a montré clairement qu'une première amélioration, facile et rapide du poids des cartables était possible en modifiant simplement la liste des fournitures scolaires de début d'année. En effet nous avons principalement constaté que :

- Dans l'ensemble les cahiers de grand format (24x32) 140 pages n'étaient utilisés qu'à la moitié ou au tiers,
- Les classeurs s'alourdissaient considérablement au cours de l'année (en français et physique principalement) alors que le travail en séquences permettrait de laisser à la maison les séquences achevées,
- Le grammage du papier choisi jouait un rôle non négligeable dans le poids des fournitures,

b) Améliorations

Nous avons donc demandé qu'une concertation avec les professeurs ait lieu afin d'élaborer une liste « allégée » toujours en adéquation avec les besoins des différentes matières. C'est donc sur ce thème que le Conseil pédagogique s'est réuni le 24 mai, animé par Mme Berquet, professeur de français. Un ou deux professeurs représentant chaque matière étant présents, les débats, sur la base des constats de la FCPE, ont permis d'envisager les modifications suivantes pour la rentrée :

- Les gros cahiers de 192 et 140 pages disparaissent pour des 96 pages (langues et histoire géographie) et dans certaines matières le format A4 (21x29,5) a été accepté au lieu du 24x32 (mathématiques).
- En français et en physique, un cahier-classeur souple sera utilisé pour le travail en cours et un classeur à la maison permettra l'archivage au fur et à mesure.
- En technologie un porte vues de 60 pages (au lieu de 80) sera demandé aux 6ièmes et 5ièmes.
- Nous avons demandé une pochette Canson au lieu du très gros cahier de travaux pratiques en arts plastiques.
- On notera aussi un cahier de 48 pages pour la musique et l'utilisation à l'envers du cahier d'histoire pour l'instruction civique.

Nous remercions le Conseil pédagogique de sa compréhension et nous nous félicitons des corrections apportées à la liste des fournitures. Mais si nous ne doutons pas que ces changements auront une incidence sur le poids des cartables et l'économie de papier, nous sommes conscients que les livres scolaires restent le facteur le plus important de l'alourdissement des cartables de nos enfants.

B- Les livres scolaires

a) Etat des lieux

Classe/ niveau étudiés	Nombre de livres à apporter chaque jour selon l'emploi du temps 2004/2005	Poids moyen des livres	Poids total des livres dans le cartable, chaque jour
5èmes	Entre 4 et 5	570 g	Entre 2,3 kg et 2,9 kg par jour (1)
3èmes	Entre 4 et 5	687 g	Entre 2,7 kg et 3,4 kg par jour

(1) $570\text{g} \times 4 = 2,280\text{ kgs}$ et $570\text{g} \times 5 = 2,850\text{ kgs}$

Il est cependant à noter que pour les classes de 6èmes, les mesures suivantes sont déjà mises en place :

- **Des classes dédiées à chacune des 6èmes** : ainsi les élèves de 601 travaillent dans la salle B101 pour l'ensemble de leurs cours, exceptés les cours avec salle dédiée : technologie, musique, sciences et vie de la terre. En tout état de cause, cette mesure est très intéressante à l'intérieur du collège car elle limite les transferts d'une classe à l'autre, le sac sur le dos !

- Les sixièmes bénéficient depuis l'année dernière de livres en double en histoire-géographie, mathématiques. L'achat de ces livres avait alors été financé par la FCPE grâce au bénéfice des soirées du Collège. Cette solution, si elle pouvait être généralisée (comme ce fut le cas à Cugnaux où le conseil général finança le double de tous les livres de l'ensemble des classes) réglerait quasiment le problème. Mais le coût est très élevé et les livres changent souvent...

D'autre part, et ce pour l'ensemble des classes, l'apport des livres par binômes est mis en place au début de chaque année, selon la méthode présentée ci-dessous :

Le calendrier scolaire est découpé en semaines successives A et B. Chaque élève est affecté à une semaine et apporte les livres concernés. Cette organisation doit avoir pour effet d'alléger sensiblement le poids des cartables.

Lors du recensement des fournitures et de l'organisation de chaque classe, nous avons constaté que ce système était utilisé de façon très variable selon les matières et les classes, et qu'il tendait à ne plus être utilisé au fil de l'année scolaire. La peur de la sanction (mot sur le carnet de correspondance) en cas d'oubli du livre par 1 des élèves composant le binôme, amène nombre d'enfants à apporter systématiquement le livre, au cas où...

b) Améliorations

Plusieurs axes d'améliorations sont possibles :

- Généraliser les salles dédiées à chaque classe, sachant que la structure matérielle actuelle du collège ne le permet pas.
- Mettre en place des casiers, fermés : solution onéreuse, à étudier.
- Modifier l'organisation en binômes : l'apport des livres en fonction de la semaine (A ou B), n'existe plus. Chaque matière est affectée à un élève.

Exemple :

Soit une classe composée de 30 élèves : on met en place un système de binômes qui assure la présence de 1 ouvrage pour 2 élèves au minimum à chaque cours.

A titre d'exemple, nous prenons l'emploi du temps d'une classe de 6^{ème} cette année 2004-2005 : nous constatons qu'un élève doit apporter 15 fois un livre dans la semaine :

Anglais	4 fois	Français	4 fois
Mathématiques	3 fois	Histoire ou géographie	3 fois
Sciences et vie de la terre	1 fois	<i>total</i>	<i>15 fois</i>

Reprenons l'emploi du temps et affectons chaque matière à un groupe A ou B :

Groupe A : **grisé rouge**. Chaque élève du groupe A apporte systématiquement les livres d'anglais et français.

Groupe B : italique souligné bleu. Chaque élève du groupe B apporte systématiquement les livres de mathématiques, histoire géographie et SVT.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	Anglais <u>Hist./géog.</u> Français <u>Mathématiques</u> Technologie/ <u>SVT</u>	<u>Mathématiques</u> Technologie/ <u>SVT</u> Anglais EPS Vie de classe	Anglais Français Musique Arts plastiques	EPS <u>Hist./géog.</u> Français A.T.P.	<u>Hist./géog.</u> Anglais Français <u>Mathématiques</u>
Nombre de livres sans binôme	4 ou 5	2 ou 3	2	2	4
Nombre de livres Groupe A	2	1	2	1	2
<u>Nombre de livres Groupe B</u>	<u>2 ou 3</u>	<u>1 ou 2</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>2</u>

Avantages :

- L'élève apporte 0, 1, ou 2 livres chaque jour (3 le lundi pour le groupe SVT)
- L'élève du groupe A sait dès le début de l'année qu'il est responsable des livres d'anglais et de français : il doit toujours les apporter quelle que soit la semaine. Parallèlement, c'est l'élève du groupe B qui apportera systématiquement les livres de mathématiques, histoire géographie et SVT.
- Ce principe permet également d'identifier les responsabilités puisque l'organisation est nominative et déterminée une fois pour toutes. L'état des livres restera bien identifié si les élèves souhaitant gérer leurs livres en binômes sont dans des groupes différents.

Inconvénients : en cas d'absence de l'élève, il manque un livre (problème existant déjà avec l'organisation actuelle des semaines A et B) :

- Soit on garde une marge de 3 livres supplémentaires à chaque cours : 3 élèves du groupe A devront apporter en plus le livre de mathématiques le lundi, 3 autres élèves du groupe A devront apporter en plus le livre de mathématiques le mardi etc. Et inversement pour le groupe B. De ce fait, il y a toujours quelques livres supplémentaires à disposition.
- Soit on dispose de quelques livres supplémentaires au CDI : solution plus facile à mettre en œuvre et parmi les moins coûteuses à mettre en place.

II - Le relevé du poids des cartables

A- Les conditions de mise en œuvre du relevé

- ✓ Information auprès de l'ensemble des enseignants par voie d'affichage dans la salle des professeurs
- ✓ Demande d'accord exprès des parents pour la pesée du cartable de leur enfant, par le biais du carnet de correspondance : un enfant dont les parents ont manifesté leur refus, n'a pas fait l'objet d'une pesée ;
- ✓ Intervention dès la 1^{ère} heure de cours dans chacune des 26 classes du collège : report sur les heures suivantes suivant les contrôles, ou l'organisation par groupe. Quelques classes effectuant une sortie n'ont pas été relevées. Celles ayant un évènement particulier (sortie l'après-midi par exemple), n'ont pas été relevées car non significatives du poids moyen du cartable.
- ✓ Pesée des cartables des seuls demi-pensionnaires, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de la semaine du 23 au 27 mai 2005
- ✓ Utilisation de balances électroniques
- ✓ Informations relevées : par classe, sexe de l'élève, moyen de transport, poids du cartable
- ✓ La durée de pesée pour chaque classe n'a pas excédé 10 minutes chaque matin

L'ensemble des enseignants, et d'une manière générale l'ensemble du personnel administratif, se sont montrés très coopératifs dans cette opération, la FCPE, consciente de la gêne que pouvait occasionner son passage dans les classes, tient à les en remercier.

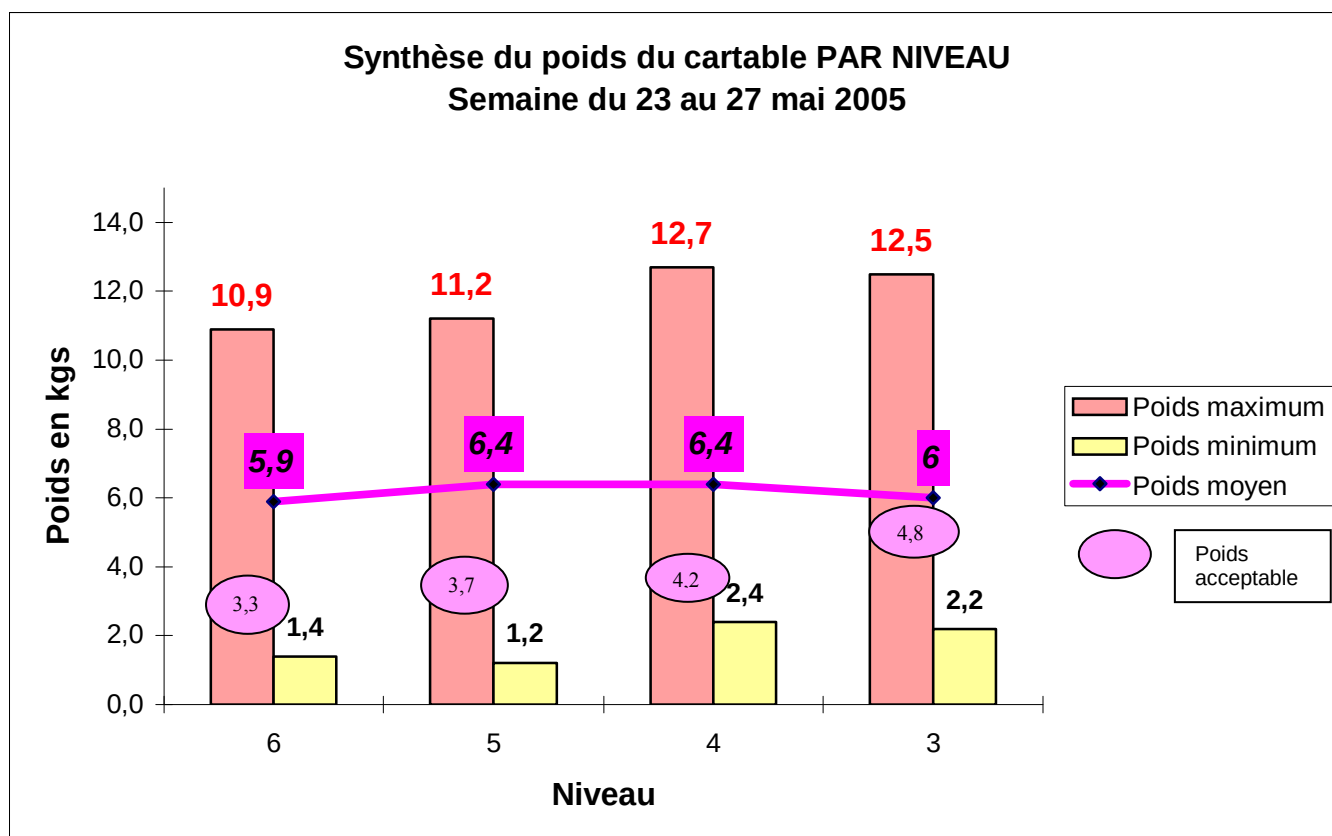
quelques chiffres

1590 relevés de poids soit une moyenne de 398 relevés par jour

Le cartable pèse 6,2 kgs en moyenne : il varie de 1,4 kgs à 12,7 kgs !!!!

Le poids du cartable dépasse les 5 kgs pour 75 % des élèves demi-pensionnaires du collège.

B -Le poids du cartable par niveau



La moyenne globale du poids du cartable toutes classes confondues s'établit à 6,2 kgs. Le graphique ci-dessus précise la moyenne par niveau, le minimum et le maximum de poids relevé, par niveau, ainsi que le poids théorique maximum du cartable en fonction de l'âge de l'enfant :

Le poids du cartable d'un enfant de 6^{ème} est en moyenne de 5,9 kgs, avec un minimum relevé de 1,4 kgs, un maximum relevé de 10,9 kgs, sachant que le poids maximum recommandé dans la circulaire d'octobre 1995 ne devrait pas dépasser les 3,3 kgs. Les chiffres portés dans les formes ovales mauves indiquent le poids théorique du cartable en fonction du poids de l'enfant selon sa classe

Incidence du sexe le l'enfant.

Lors du relevé des poids, nous avons noté le sexe de l'élève : ceci permettait d'obtenir et analyser les poids selon ce critère. Or d'après les courbes de croissance, le poids des garçons est sensiblement identique à celui des filles pour la tranche d'âge des années collège : le tableau ci-dessous en représente le relevé.

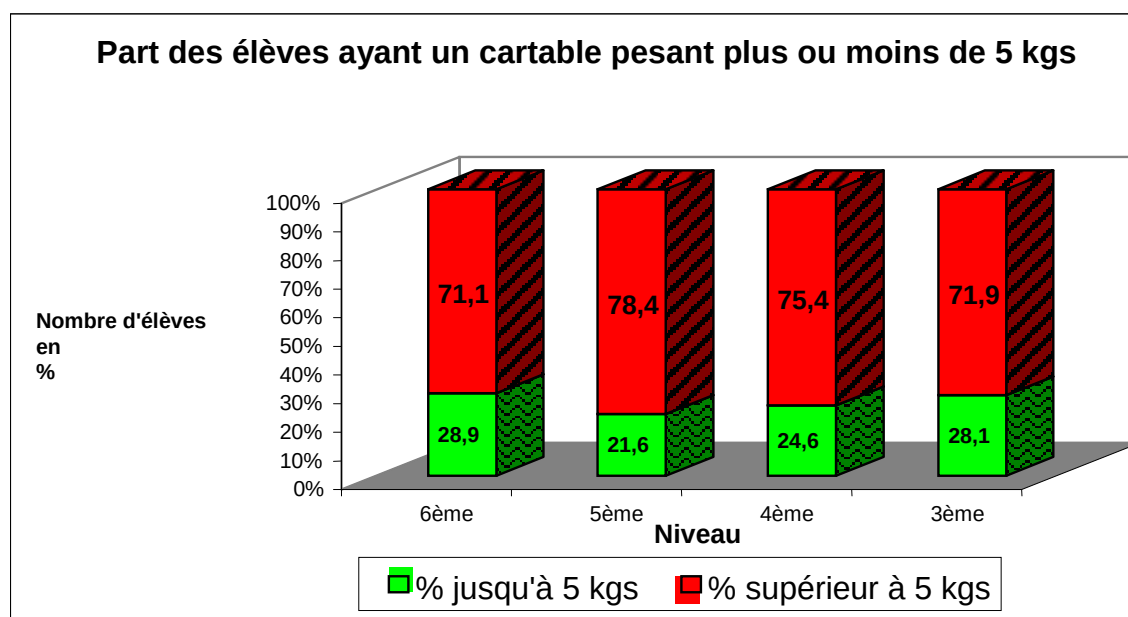
en kgs	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Poids moyen des filles	33	38	43	47.5
Poids moyen des garçons	33	36.5	41.5	47.5
Poids pris en compte dans l'étude	33	37.3	42.3	47.5
Poids théorique du cartable (selon Courbes INSERM 1979 établies par la Direction Générale de la Santé)	3,3	3,7	4,2	4,8
Poids moyen constaté	5,9 soit 18% du poids de l'enfant	6,4 soit 17% du poids de l'enfant	6,4 soit 15% du poids de l'enfant	6 soit 13% du poids de l'enfant
Ecart	2,6	2,7	2,2	1,2

Ainsi, en moyenne, en 6^{ème} le poids moyen du cartable d'un élève de 6^{ème} représente 18 % de son poids. Mais il varie de 4,2% lorsque le cartable pèse 1,4 kgs, à 33% lorsque le cartable pèse 10,9 kgs.

Les distorsions sont très importantes : avec un minimum de 1,4 kgs, on peut imaginer que l'élève vient au collège avec son cartable, sa trousse, et son carnet de correspondance ... Parallèlement, avec un maximum de 12,7 kgs, on peut imaginer que l'élève a apporté une grande partie de ses livres pour ne rien oublier ...

La moyenne de 6,2 kgs par cartable ne doit pas être le seul indicateur d'analyse du poids des cartables : fixant la limite maximale du poids du cartable à 5 kgs, de manière arbitraire mais acceptable, nous constatons, d'après le graphique ci-après que :

- 71% des élèves de 6^{ème} ont un cartable pesant plus de 5 kgs
- 78% des élèves de 5^{ème} ont un cartable pesant plus de 5 kgs
- 75% des élèves de 4^{ème} ont un cartable pesant plus de 5 kgs
- 72% des élèves de 3^{ème} ont un cartable pesant plus de 5 kgs



Les 3/4 des élèves ont un cartable pesant plus de 5 kgs

C- Les moyens de transport des demi-pensionnaires

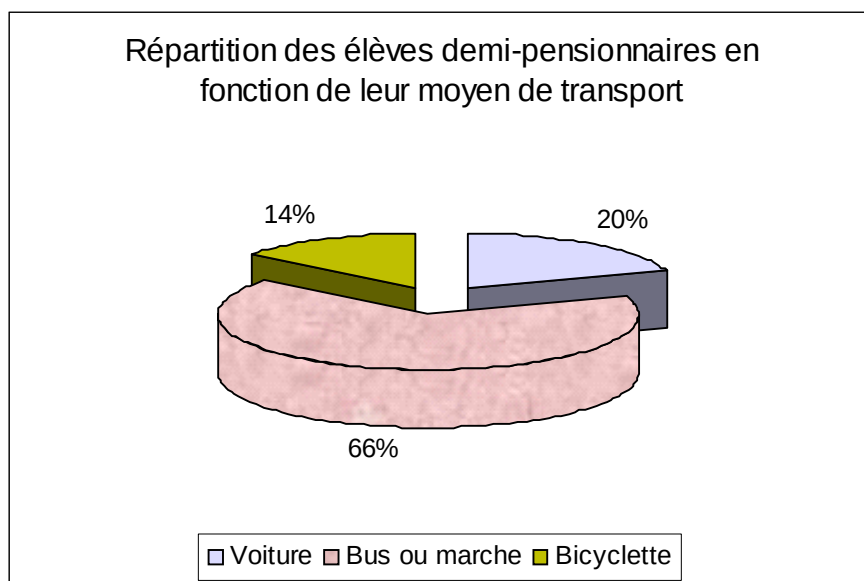
Lors du relevé des poids des cartables, nous avons cherché à recenser les moyens de transport des enfants pour se rendre au collège : nous avons considéré que les élèves prenant le bus avaient une part de marche à faire pour se rendre à l'arrêt de bus : c'est la raison pour laquelle nous avons regroupé les deux moyens de transport.

Le chiffre le plus significatif est que 20% des élèves demi-pensionnaires se rendent au collège en voiture, nous les classerons dans la catégorie des plus chanceux.

D'autre part 14% utilisent la bicyclette : une attention doit être portée à ces derniers dans la mesure où plus le cartable est lourd plus il est susceptible de déséquilibrer l'enfant. Nous les classerons dans la catégorie des plus risqués.

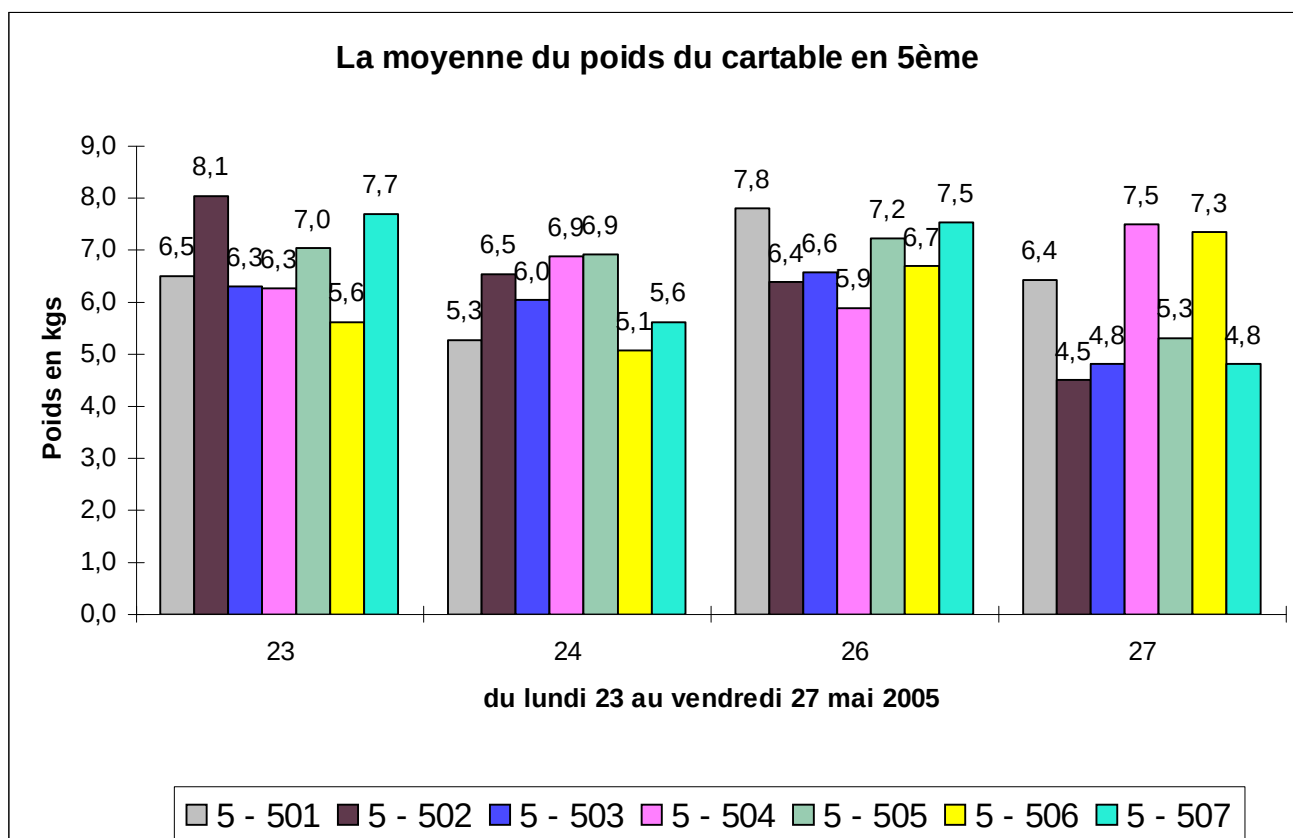
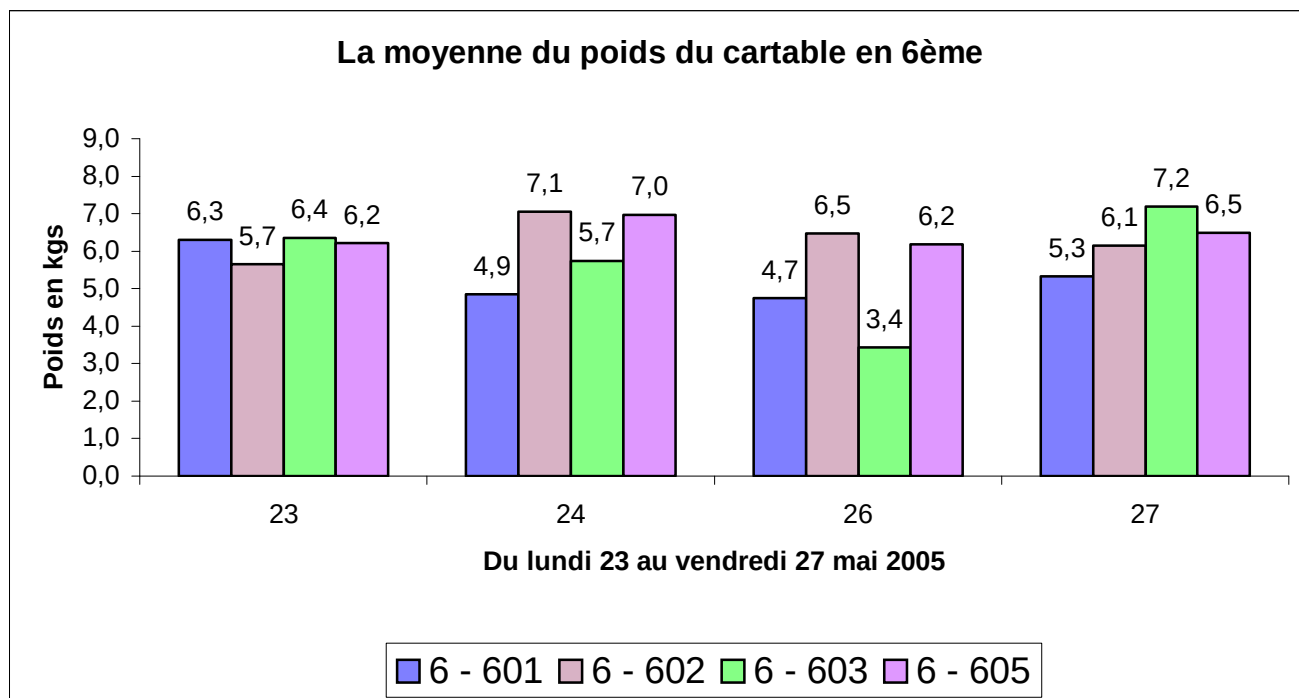
Enfin les 66% restant doivent majoritairement marcher, de 5 à 20 minutes, le cartable sur le dos...

418 demi-pensionnaires ont été interrogés

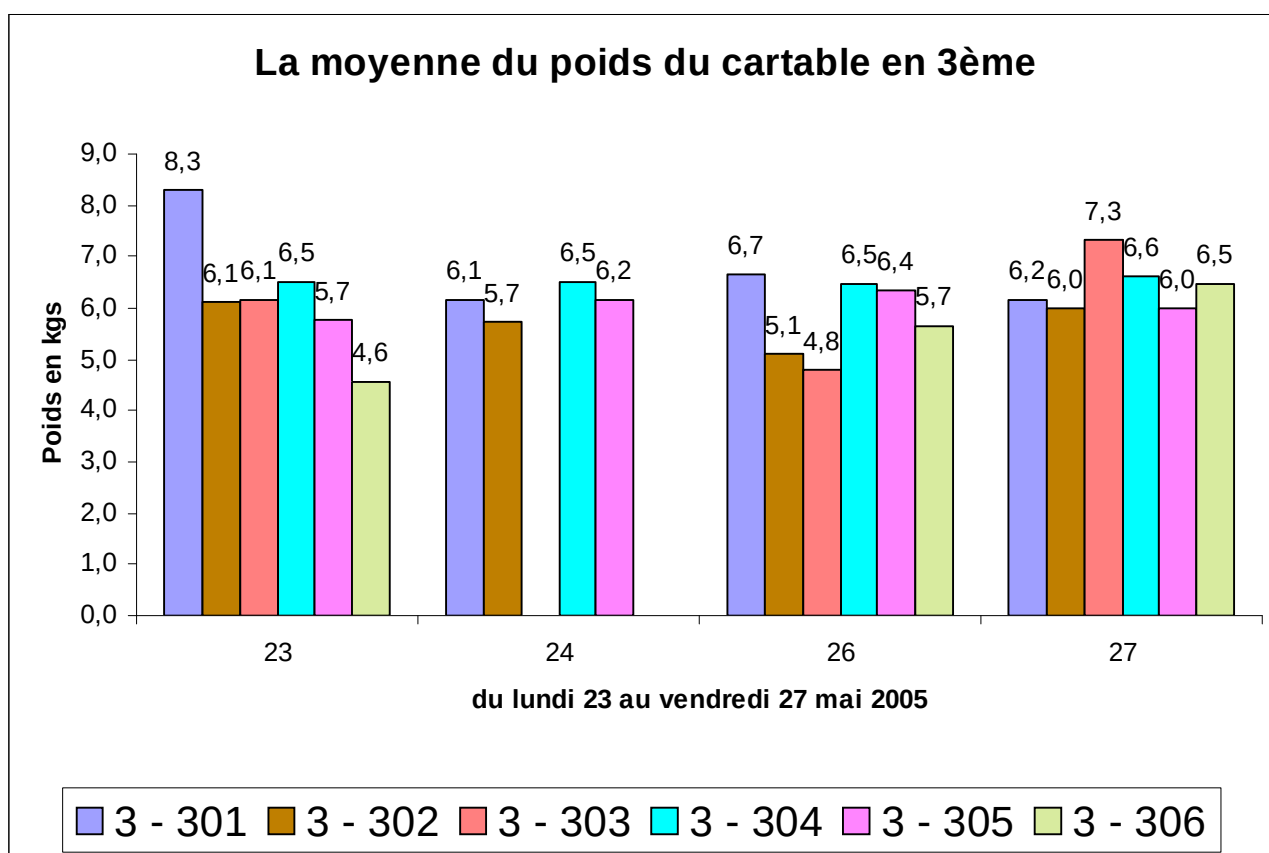
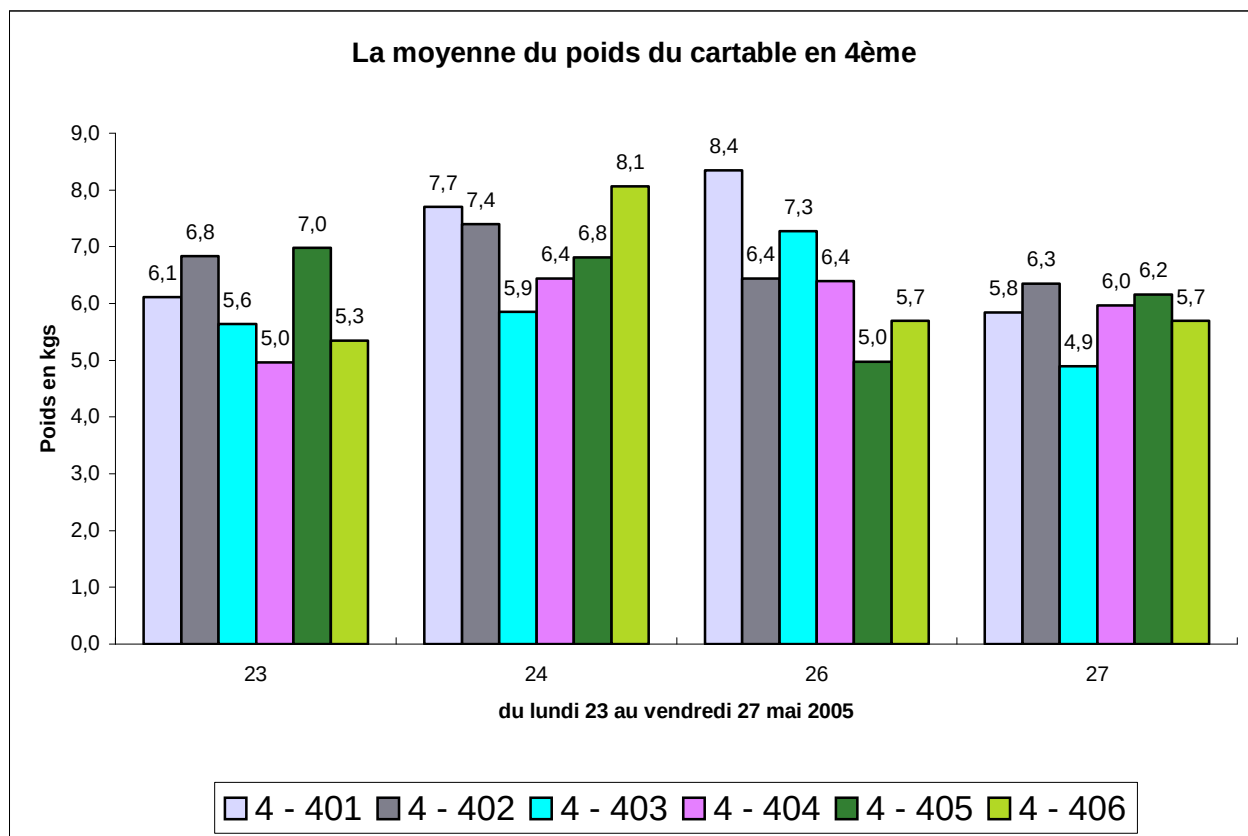


D- L'analyse du poids des cartables détaillée par classe

Les classes de 6^{ème} 4 et 6^{ème} 6 ne sont pas présentées ci-dessous : au cours de cette semaine du 23 au 27 mai, deux sorties étaient prévues dans la semaine, ce qui rendaient non significatifs les relevés de poids de ces classes.



La classe de 4^{ème} 7 ne figure pas sur le présent relevé car n'a pas été notée deux jours sur les 4 de la semaine.



Conclusion

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à établir ce document. Conscients que notre étude n'est pas exhaustive, nous espérons toutefois qu'elle est susceptible d'alléger à court terme, puis à moyen terme le poids du cartable de nos enfants :

- A court terme, notamment du fait de l'action sur les fournitures, faite avec la collaboration active des enseignants.
- A moyen terme, en envisageant pour la rentrée prochaine et les suivantes des mesures d'allègement supplémentaires, en liaison avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, notamment le Conseil Général.
- A tout moment, en tant que parents, nous nous devons d'aider nos enfants : que ce soit dans le choix des fournitures, dans la préparation des cartables, dans le suivi des mesures mises en place par le collège (binômes), dans le choix et le port du cartable etc. Ne négligeons pas cette responsabilité, cet ensemble de détails contribue grandement à l'allègement du poids des cartables.

A l'écoute de vos remarques et suggestions, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, soit par courrier (boîte aux lettres FCPE à l'intérieur du collège), soit par messagerie électronique (fcpecollege.frouzins@free.fr). Ce document complet est disponible sur notre site à l'adresse suivante :

http://fcpecollege.frouzins.free.fr/Poids_cartables/synthese_2005.pdf

Merci

Annexe

Texte de référence	17/10/1995
--------------------	------------

Note du 17 octobre 1995 : poids des cartables

(BO n° 39 du 26 octobre 1995.)

Des interventions nombreuses émanant de parlementaires, de parents d'élèves et d'enseignants, soulignent régulièrement le problème posé par le poids excessif des cartables transportés chaque jour par certains élèves de collège, notamment ceux qui entrent en Sixième, ainsi que les incidences éventuelles de ce transport sur leur santé.

Ces interventions paraissent, en grande partie, justifiées. Aussi, les membres de la communauté éducative doivent se sentir concernés par ce problème et ont un rôle à jouer, dans ce domaine, chacun en fonction de ses responsabilités. A titre d'exemples, les modalités concrètes suivantes peuvent être envisagées :

Les enseignants peuvent veiller à limiter leurs demandes en matière de fournitures scolaires, notamment en évaluant à la fin de chaque année (ou trimestre) les ouvrages et fournitures qui ont effectivement été utilisés ;

Les professeurs principaux peuvent apprendre aux élèves à remplir chaque jour leur cartable en fonction des impératifs de leur emploi du temps ;

Les professeurs d'éducation physique et sportive, dans le cadre de leur enseignement, peuvent dispenser une formation visant à inciter les élèves à limiter dans la vie courante les sollicitations de la colonne vertébrale en adoptant les gestes et postures appropriés ;

Les médecins et les infirmiers responsables conseillers techniques auprès des recteurs et des inspecteurs d'académie sont invités à susciter des actions de prévention et d'éducation à la santé, en sensibilisant les personnels à cette question.

Enfin, il convient de rappeler que le chef d'établissement et les représentants des partenaires intéressés à la vie des élèves peuvent, lors du conseil d'administration, examiner les solutions pratiques à mettre en oeuvre, le cas échéant, pour aboutir à une réduction du poids des cartables (qui ne devrait pas dépasser 10 % du poids moyen des élèves) ; on peut citer comme exemple la mise à disposition des élèves de casiers individuels fermant à clé.

Je souhaite que les chefs d'établissement accordent une particulière attention à la mise en oeuvre des recommandations ci-dessus.